

## Compte-rendu du Conseil d'École du 1<sup>er</sup> trimestre 2017/2018

*Mardi 17 octobre 2017*

### Membres présents à ce conseil d'école :

| PARENTS                |      | ENSEIGNANTS             |       |
|------------------------|------|-------------------------|-------|
| Leila ADDAHRI MOUDDEN  | UCPE | Aziza SOULAIH           | Arabe |
| Rachid SADQUI          | UCPE | Serge SOREAU            | MSA   |
| Youssef BENJELLOUN     | UCPE | Ouifae GIARDINA         | MSB   |
| Ammar BEY              | UCPE | Véronique EL KHOUROUJ   | GSA   |
| Fairouz HASSOUNI       | UCPE | Heidi MOSSADER          | GSB   |
| Houda CHERRATE         | UCPE | Catherine EL KASMI      | CPA   |
| Hind LAHLOU            | UCPE | Sandrine TAZI           | CPC   |
| Nadia CARABAJAL        | UCPE | Cyril ROMETTINO         | CE1A  |
| Ghita ZIZI             | UCPE | Anne GUILLEMOT          | CE1D  |
| Sanaa ABBAD ANDALOUSSI | PEEP | Céline M'HAMMEDI        | CE2A  |
| Asmaa EL MERINI        | PEEP | Cathy VAN CANNEYT       | CE2C  |
| Oum Keltoum RQIBATE    | PEEP | Othmane TOUMI           | CM1A  |
| Wassim KADMIRI         | PEEP | Laurence BARRETEAU      | CM1D  |
| Kaoutar MOUMILE        | APEI | Horia CHAOUKI           | CM2B  |
| Reda OUAZZANI TOUHAMI  | APEI | Pierre-Emmanuel BOCCARD | CM2C  |

### Se sont excusés pour leur absence :

- Monsieur Arnaud DE SURY, Consul Général de France à Casablanca ;
- Madame Anne SIMON, Inspectrice de l'Education Nationale ;
- Monsieur Ibrahim CONTE, Proviseur Adjoint de l'Inspecteur d'Académie ;
- Monsieur Frédéric ARMANI, Conseiller Pédagogique ;
- Monsieur Claude THOINET, Proviseur Responsable du Groupement de Gestion de Casablanca ;
- Monsieur Benoit CHEMINAL, Agent Comptable du Lycée Lyautey ;

**Président :** M. Eric SIMON

**Secrétaire :** Mme Magali DERAEDT

Après un rapide tour de table, en préambule, directeur rappelle les règles de fonctionnement de cette instance.

Le Conseil d'école qui se réunit au moins une fois par trimestre est une instance de dialogue, de concertation, de consultation et de propositions. Il donne son avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.

L'école dispose de 26 classes ce qui a une incidence dans la composition des membres du conseil. Un système de roulement pour les enseignants permet d'avoir à chaque conseil, 15 votants du côté des enseignants et donc 15 du côté des parents.

Le Conseil est une instance centrale de la vie de l'école. Lors des débats il se peut que des individus soient en désaccord, chacun doit faire l'effort de se contrôler. Il est donc demandé à ce que cette instance respecte les règles de la bienséance. En ce sens, il est essentiel que la prise de parole respecte chacun des membres de l'assemblée.

Le premier point à l'ordre du jour est entamé.

**A. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves, présentation des membres du Conseil, rappel du rôle et des compétences du Conseil d'école et son fonctionnement.**

**Résultats des élections :**

Nombre d'électeurs inscrits : 1103  
 Nombre de sièges à pourvoir (N) : 15  
 Nombre de votants : 416  
 Bulletins blancs ou nuls : 6

Suffrages exprimés (S) : 410  
 Quotient électoral (S/N) : 27,33

Taux de participation : **37,71%** (contre 32,26% l'année passée)

**ATTRIBUTION DES SIEGES DE TITULAIRES**

|              | Suffrages  |               | Nombre de sièges attribués |                    | TOTAL     |
|--------------|------------|---------------|----------------------------|--------------------|-----------|
|              | Nombre     | %*            | Au quotient électoral      | Au plus fort reste |           |
| U.C.P.E.     | <b>239</b> | <b>58,3 %</b> | <b>8</b>                   | <b>1</b>           | <b>9</b>  |
| P.E.E.P.     | <b>100</b> | <b>24,4 %</b> | <b>3</b>                   | <b>1</b>           | <b>4</b>  |
| A.P.E.I.     | <b>71</b>  | <b>17,3 %</b> | <b>2</b>                   | <b>0</b>           | <b>2</b>  |
| <b>TOTAL</b> | <b>410</b> | <b>100 %</b>  | <b>13</b>                  | <b>2</b>           | <b>15</b> |

\*Par rapport aux suffrages exprimés

**Ont été proclamés élus**

| Listes | Titulaires             | Suppléants                |
|--------|------------------------|---------------------------|
| UCPE   | Leila ADDAHRI MOUDDEN  | Souad NABBAD              |
| UCPE   | Rachid SADQUI          | Amal TOUIL                |
| UCPE   | Youssef BENJELLOUN     | Loubna ALIOUALI GHAZI     |
| UCPE   | Fairouz HASSOUNI       | Malika SEDDIK             |
| UCPE   | Houda CHERRATE         | Selma LAKLALECH           |
| UCPE   | Hind LAHLOU            | Ghizlaine ALAMI AROUSSI   |
| UCPE   | Nadia CARABAJAL        | Christelle BOUJDAG        |
| UCPE   | Ammar BEY              | Siham LACH GAR            |
| UCPE   | Khalid LAZRAQ          | Ghita ZIZI                |
| PEEP   | Sanaa ABBAD ANDALOUSSI | Khalila EL BADOURI        |
| PEEP   | Asmaa EL MERINI        | Farah DEBBAGH             |
| PEEP   | Oum Keltoum RQIBATE    | Nabila NASRI              |
| PEEP   | Wassim KADMIRI         | Samir FARHANE             |
| APEI   | Kaoutar MOUMILE        | Naima Fanny CHAWKATE JOLY |
| APEI   | Reda OUAZZANI TOUHAMI  | Rajaa EZZANE BENAZZOUZ    |

Le taux de participation est plus élevé que l'année dernière. Une augmentation de 5 points a été constatée. Une plus grande communication a été opérée cette année notamment à travers le flash info doublé d'un courriel supplémentaire en début de scrutin. Les codes avaient été communiqués aux familles à travers le carnet de liaison de l'aîné des enfants. Une économie de papier considérable par rapport au fonctionnement de l'année dernière.

## **B. Approbation du compte rendu du Conseil d'Ecole du lundi 19 juin 2017 :**

Le compte rendu du Conseil d'École est approuvé à l'unanimité.

## **C. Règlement intérieur :**

Le règlement intérieur a été envoyé avec l'invitation au conseil d'école pour une prise de connaissance en amont de la réunion. Des modifications sont proposées notamment en ce qui concerne les paragraphes suivants :

Horaire, entrée sortie, vie scolaire, discipline générale et recommandations aux parents.

Un support vidéo-projeté permet de suivre les modifications et de les commenter en direct.

M SADQUI (UCPE) précise que le règlement intérieur résulte d'un travail collégial entre l'administration, les enseignants et les parents. Il propose de le mettre en annexe avec la procédure et les accès afin qu'il y ait ce travail collégial mais pas pendant le conseil d'école.

M. SIMON propose donc la mise en place d'un groupe de travail composé d'enseignants et de parents qui se réunira lors d'un conseil extraordinaire afin de valider le règlement intérieur (notamment les nouvelles procédures d'accès).

PEEP : Il est difficile de récupérer les enfants du cycle 3 à 15 h 30, il est quasi impossible de repérer son enfant et inversement ce qui donne l'occasion à d'autres élèves moins prudents de quitter le SAS et se retrouver à l'extérieur de l'école. Un moyen plus adapté pour fluidifier la sortie devrait être envisageable pour faciliter la sortie des classes et la prise en charge des enfants par les parents ?

M. SIMON explique que pour le cycle 3 l'accès est étroite et que cela pose problème. Malheureusement nous n'avons pas de solution à proposer pour le moment.

APEI :

Flux des enfants aux heures de sortie : ce flux est régulé par classe pour le cycle 2 : décalage entre les 4 classes de CP, puis celles de CE1

Est-il possible de faire de même pour le cycle 3 ?

Nous nous pencherons sur ce sujet afin de trouver un moyen plus adapté à cette situation. A l'heure actuelle nous n'avons pas encore trouvé une meilleure solution. Une réflexion sera menée pour faciliter cette sortie de cycle 3 qui est moins large que les deux autres.

UCPE :

Sortie des élèves : pour faciliter la récupération des élèves en CP et CE1 et éviter la cohue, nous vous proposons de demander à l'animatrice de l'Amicale déjà présente à la sortie des élèves, d'annoncer le nom des enseignants au fur et à mesure de leur sortie.

Si cela peut aider, M Simon ne s'y oppose pas. Concernant les fratries, les parents peuvent faire une demande écrite auprès de l'enseignant et de l'administration afin que l'aîné puisse rejoindre le ou les frères et/ou soeurs au cycle 2.

## D. La sécurité à l'école :

Depuis cette rentrée scolaire, de nouveaux SAS ont été créés afin de réguler les entrées-sorties de notre établissement. Les modifications du règlement intérieur ont pour objectif de mettre à jour l'ensemble des procédures d'accès à l'établissement.

Traditionnellement, il était d'usage que les parents accèdent à l'établissement en même temps que les élèves aux heures d'entrée-sortie. La direction souhaite changer cette pratique qui n'est pas gérable.

Dorénavant, aucun parent (en dehors de ceux dont les enfants sont inscrits en maternelle) ne pourra accéder à l'école durant cette période de 10 minutes. L'administration ne sera donc pas accessible également.

En ce qui concerne le bureau de l'amicale, une permanence avant le sas peut être mise en place.

En dehors des heures d'entrée-sortie, l'accès à l'école par les parents se fera par le SAS individuel. Chaque personne souhaitant entrer devra s'inscrire au registre, donner une pièce d'identité en échange d'un badge visiteur qui leur sera remis.

Pour les parents d'élèves élus, puisqu'ils gèrent au quotidien les animatrices, un pass avec une photo d'identité leur sera remis afin de ne pas perdre de temps dans le sas.

Il est important que les parents élus soient des exemples pour l'ensemble de la communauté, il est donc demandé aux parents de ne pas accompagner leur enfant à l'instar des autres parents.

Nous avons donc 3 agents pour 3 portes:

- Mohamed IHIRI pour le cycle 3;
- M'hamed GHARNITI pour la maternelle;
- Khalid ANWAR pour le cycle 2.

M. BENJELLOUN (UCPE) demande si pour les membres du bureau de l'Amicale l'accès peut se faire avant 8h00. A cela M. SIMON répond positivement à condition de passer par le SAS individuel muni de son badge.

Mme RQIBATE (PEEP) souhaiterait que Khadija GHARNITI (Responsable garderie) soit installée dès 7h30 pour les éventuels problèmes.

UCPE

### Sécurité à l'école :

- Accès des parents : quelle procédure ?

La réponse est dans le règlement intérieur, et dans les diverses communications dans le flash info, dans l'édito du site internet.

- A l'instar du collège Anatole France, n'est-il pas envisageable d'installer des pots comme barrière devant les grandes portes ?

C'est à l'étude.

- Nous avons constaté que les poids lourds continuent à passer devant l'école. Où en sont les démarches pour empêcher cela ?

Une rencontre avec le préfet a montré que le dossier est en cours . Un arrêté a été pris pour interdire l'accès des poids lourds dans Belvédère, pas uniquement dans la rue de l'Aisne. Le directeur va relancer les autorités marocaines.

M. OUAZZANI TOUHAMI (APEI) souhaiterait obtenir, si possible, une copie de l'arrêté.

APEI

### Sécurité:

- Passages piétons au niveau des 2 portes d'entrée;
- Panneaux d'interdiction de passage des poids lourds aux heures de sorties des classes;

M. SIMON va relancer les autorités marocaines et souhaiterait qu'un représentant par association puisse se rendre disponible.

M. BENJELLOUN (UCPE) demande s'il serait envisageable d'avoir plus d'agents de sécurité. M. SIMON souligne que l'école est passée de 3 à 4 agents de sécurité. De plus, à l'extérieur de l'établissement un policier en tenue (et des policiers en civil) et un militaire sont déjà présents. M. SADQUI (UCPE) précise que le Consulat de France a investi dans des caméras de sécurité et demande si le vigil peut avoir accès aux caméras. Le directeur précise qu'il s'agit là de l'étape suivante.

Concernant les vigils, M. OUAZZANI TOUHAMI (APEI) demande s'ils peuvent communiquer entre eux. A cela, M. SIMON répond qu'ils le font par le biais de talkie-Walkie.

## **E. Présentation de la structure 2017-2018 et des nouveaux enseignants :**

Cette année, nous avons eu une ouverture de classe en maternelle (ouverture provisoire pour une année), ce qui totalise 26 classes dans l'ensemble de l'établissement :

- 6 classes en maternelle : 2 MS et 4 GS. (présence d'une ASEM à temps complet en MS et à mi-temps en GS);
- 4 classes par niveau du CP au CM2.

Six nouveaux collègues intègrent l'équipe : Mme MOSSADER et Mme MAIZI en GS, Mme RAFANOMEZANA en CP, M ROMETTINO en CE1, Mme ZIRARI en CM1, Mme FAKHREDDINE en tant qu'enseignante de la langue arabe et Mme LACOSTE en tant qu'enseignante ressource.

Deux autres postes sont rattachés administrativement à l'école mais sans leur présence dans nos murs. Il s'agit de Mme STALDER et M ROUDAUT qui sont également enseignants ressources sur d'autres zones que celle de Mme Lacoste.

A l'heure actuelle, il y a 690 élèves pour une moyenne générale de 26,5 élèves par classe. C'est une moyenne qui est en baisse d'un point par rapport à l'année dernière. Certains niveaux sont plus chargés que d'autres (CM1, CM2, MS).

La présence de la psychologue scolaire, Mme Selma IDRISSE a été doublée. Elle passe de 4 heures par semaine à 8 heures par semaine, chaque mardi de 8h à 16h.

En plus de la psychologue, nous avons également la présence de l'enseignante ressource, les lundis, mercredis et jeudis toute la journée.

M. SADQUI (UCPE) explique qu'au niveau du recrutement il y a eu des problèmes avec les contrats locaux. Les frais de scolarité augmentent, l'intégration des contrats locaux augmente donc la masse salariale. Cependant, force est de constater qu'il y a une vague de recrutement de contrats locaux. Il est donc légitime que les parents demandent que des enseignants en contrat résident soient recrutés.

M. SIMON précise que ce genre de question nécessite une prise de rendez-vous afin d'aborder ce point de manière spécifique et non pas de manière générale en conseil d'école qui peut vite tourner à la polémique comme évoqué l'année dernière. L'école ne souhaite pas mettre en opposition les différents contrats qui cohabitent sereinement à l'heure actuelle dans l'école. Le directeur réitère toute sa confiance dans tous les personnels de l'école quelque soit leur statut. Il précise que des formations et un suivi est en place, les parents qui le souhaitent peuvent se rapprocher de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale sur ce sujet.

Le terme intégration est très flou, il peut même être très mal perçu de la part des personnes ayant ce type de contrat. Cela ne peut être réglé lors d'un conseil d'Ecole, ni même par l'école mais M. SIMON assure que cela sera noté dans le compte-rendu comme demandé par M. SADQUI.

## **F. Enseignement des langues (arabe et anglais) :**

### **Anglais:**

Depuis cette rentrée scolaire, l'enseignement de l'anglais débute en CP. Quelques collègues se rendront en formation de langue anglaise pour se former à cette discipline. Les enfants ont une approche structurée de l'anglais à raison de deux séances par semaine,. Des échanges de service existent entre les différents collègues, notamment ceux qui se sentent moins à l'aise en anglais : il s'agit de partager des expériences.

### **Arabe:**

Les réunions de parents se sont bien déroulées encore une fois cette année en raison de l'organisation proposée : à savoir chaque professeur d'arabe rencontre les parents du niveau enseigné. Cela représente un gros investissement en temps pour nos professeurs détachés mais cela en vaut la peine pour une meilleure lisibilité des cours d'arabe.

Un choix différent a été opéré cette année en CE1 par un changement de la constitution des groupes d'arabes des élèves de CE1. Ce choix est motivé par une réelle difficulté pour la constitution des groupes en CE1. En effet cela s'explique essentiellement par le fait que l'apprentissage des lettres est étalé sur deux années (CP et CE1). L'école a donc décidé de rester en barrettes en conservant les groupes classe CE1a... (donc 4 classes et 1 groupe Non arabophone 3h).

Cela libère un professeur d'arabe pour qu'il intervienne en projet bilingue avec des professeurs de français de tout niveau de classe et également faire du soutien dans le groupe CE1.

M. BENJELLOUN (UCPE) soumet une requête: certains enseignants d'arabe ont leur contrat qui ne sont pas renouvelés, serait il possible de les renouveler mais surtout, serait il possible de leur fournir un document précisant qu'ils sont bien détachés au niveau du gouvernement français.

M SIMON précise que le renouvellement des contrats relève du ministère marocain de l'Education Nationale.

PEEP : Dans certains groupes particulièrement les plus faibles ou moyens, le constat est que certaines leçons de grammaire sont difficiles à assimiler d'autant plus l'enfant ne maîtrise pas encore la lecture et l'écriture de la langue. Pourquoi le programme d'arabe n'est pas aménagé en fonction du niveau?

M. SIMON précise qu'il s'agit d'une question trop générale, il faut prendre appui avec les professeurs concernés. Est-ce un seul cas ou est-ce que c'est un problème général ?

Mme RQIBATE (PEEP) explique que les leçons de grammaire ne sont pas adaptées aux groupes les plus faibles. Il y a une incohérence entre le niveau, l'outil et le niveau des élèves. Mme SOULAIH (Enseignante de langue arabe) assure que les enseignants adaptent le programme en fonction des groupes. En cas de difficultés, la rencontre des parents avec les enseignants est toujours possible. M. SIMON insiste sur le fait qu'on ne peut pas demander à des enfants qui font 12% du temps en langue arabe d'avoir le même niveau qu'un enfant qui en fait 50% du temps scolaire.

Selon Mme RQIBATE (PEEP), il faut résoudre les problèmes de lecture et d'écriture des CM2 localement. Elle demande s'il serait possible d'avoir un référentiel des objectifs du CP au CM2.

M. SADQUI (UCPE) précise que ces 3 dernières années, il y a eu un grand travail fait par les enseignants d'arabe et ce malgré les lacunes du programme. Il remercie l'investissement des enseignants dans ce domaine et insiste sur le fait qu'il y a une dynamique : le problème vient du programme et non des enseignants.

UCPE :

Langues : Est-ce que les changements de groupes de compétence sont prévus au courant de l'année ? sur quelle base et à quelle période sont-ils décidés ?

Réajustements prévus à l'issue du premier trimestre en fonction des résultats des élèves sauf en cas exceptionnel.

### G. Classes transplantées :

| Nom :     | Prénom :        | Classe : | Lieu                                 | Départ :   | Retour :   | Objectifs éducatif et pédagogique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Somme demandée : |
|-----------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| BARRETEAU | Laurence        | CM1D     | Terres d'Amanar                      | 08/05/2018 | 12/05/2018 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte du milieu montagnard (climat, faune, flore, topographie...).</li> <li>- Pratique sportive et activité nouvelles.</li> <li>- Apprentissage de la vie collective, de l'autonomie et de la pratique solidaire.</li> <li>- Respect de l'environnement et de sa fragilité.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 2800 Dirhams     |
| TOUMI     | Othmane         | CM1A     |                                      |            |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 2800 Dirhams     |
| LAVAL     | Iannis          | CM2D     | Oukaïmeden                           | 07/05/2018 | 14/05/2018 | <p>Ce séjour s'inscrit dans le cadre d'une liaison CM2-6e entre la classe de CM2A de M. LAVAL et la classe de 6e6 de M. TAZI (professeur d'EPS et professeur principal) du collège Anatole France. Il s'inscrit dans la réforme de l'école et la mise en œuvre du nouveau cycle 3 à la rentrée 2016.</p> <p>L'objectif de ce projet de liaison CM2 – 6e est de faciliter l'intégration au collège des élèves quittant le primaire. Il s'agit à la fois de dédramatiser l'entrée au collège (milieu nouveau et inconnu), et d'assurer une continuité pédagogique et éducative entre ces deux systèmes, comme le préconisent les Instructions Officielles. Ce projet s'articule autour de plusieurs actions bénéfiques tant aux élèves de 6e qu'aux élèves de CM2, ainsi qu'à leurs enseignants respectifs, tout au long de l'année.</p> <p>L'objectif de cette classe transplantée à l'Oukaïmeden est de développer des connaissances et des compétences à travers la découverte d'un milieu inhabituel et d'un environnement nouveau pour les élèves. Les actions mises en œuvre pour développer cet objectif s'inscrivent dans les trois axes suivants de notre projet d'école.</p> <p>Les apprentissages, tant disciplinaires que transversaux, réalisés lors de ce séjour, prendront tout leur sens car ils répondront à des besoins réels des élèves. L'objectif principal de ce séjour, outre la rencontre et l'échange entre des élèves de Cm2 et de 6e est la découverte du milieu montagnard sous ces différents aspects. Cet objectif sera décliné selon les 4 axes suivants : la montagne comme lieu de vie des hommes (habitat traditionnel et touristique, modes de vie et traditions, impact de l'Homme sur son milieu (aspects historiques, constructions humaines, conséquences écologiques...)), la montagne comme milieu naturel (relief, faune, flore), la montagne comme site de ressources locales (tourisme sportif, pastoralisme, agriculture), la montagne comme site de pratique d'activités sportives (escalade, randonnée pédestre).</p> | 3600 dhs         |
| BOCCARD   | Pierre-Emmanuel | CM2C     | Rencontres internationales           |            |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                  |
| KHOUBBANE | Sofia           | CM1C     | Rencontres internationales           |            |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                  |
| GESTAS    | Anne-Sophie     | CM2A     | Terres d'Amanar                      | 09/04/2018 | 13/04/2018 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 2800 dhs environ |
| Chaouki   | Horia           | CM2B     |                                      |            |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 2800 dhs environ |
| LAVAL     | Céline          | CPB      | Aïn Sahla (parc national du Tazzeke) | 26/03/2018 | 30/03/2018 | Découverte et respect d'un nouvel environnement à travers d'activités peu familières : milieu rural. Développement de la citoyenneté.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 3000 Dhs         |
| Tazi      | sandrine        | CPC      |                                      |            |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 3000 dhs environ |

Le conseil vote à l'unanimité un accord de principe sous couvert du nombre de participants.

## **H. Projets de cycles, de classes, liaison CM2-6<sup>e</sup>**

### **MS:**

- création d'une chorale d'enfants;
- co-enseignement en jardinage et en lecture théâtrale;
- la classe de MSB travaille sur les robots et l'informatique;
- permaculture.

### **GS:**

- permaculture: Il y a un travail de communication qui se fait de classe en classe. Les intervenants travaillent en classe le respect de la terre, des individus et la notion de partage. Cette classe devra ensuite l'expliquer aux autres classes. Par exemple, les GSB et les MSA ont construit un hôtel à insectes et les GSB ont expliqué le travail fait aux autres... Les GSA ont travaillé sur le tri et l'ont ensuite expliqué aux autres classes.
- projet intercycle de lecture avec les CM : le but étant de les inciter à aller vers le livre.
- Mme VAN CANNEYT aide les enseignantes de GS à faire un blog. Outre les photos, il faut que ce soit interactif, avec des jeux... Les enseignantes de GS remercient Cathy pour son implication et son aide.
- activités sportives: piscine, poney, ateliers ACSM (atelier culturel et atelier de percussions).

### **CP:**

- Les CPB et CPC vont aller à Ain Sahla (classe transplantée);
- permaculture (échange et restitution);
- jeux traditionnels au stade d'Anatole France;
- projet danse (sans intervenant)
- rencontres USEP: cross, cycle balle ovale...
- concert philharmonique du Maroc;
- ACSM: sculpture et poterie.

### **CE1:**

- permaculture (échange et restitution);
- rencontre avec l'auteur Laurent Cardon;
- Séquence jeune à l'IFC;
- 2 classes participent à Arts Casa;
- USEP: jeux traditionnels, cross, escalade, 1 classe voile;
- ACSM: atelier calligraphie en arabe, projet tapis signes et symboles, hip-hop, atelier architecture ville citoyenne; atelier cirque pour les 4 CE1 (puis présentation aux autres classes);

### **CE2:**

- permaculture;
- ACSM: codage informatique, maculélé, ombres chinoises;
- USEP: endurance, poney
- Film d'animation (1 classe)
- rencontre avec l'auteur Hubert BEN KEMOUN;



- roller

### **CM1:**

- permaculture;
- ACSM: architecture ville citoyenne, maculé, codage informatique, hip-hop;
- concert sur le thème "musiques de films";
- Activités sportives: escalade, jeux traditionnels, trail de bouskoura;
- CM1C: rencontres internationales.

### **CM2:**

- trail des 25 et 26 pour les CM1, CM2 et 6ème. Les parents ont été sollicités pour l'hébergement. Le samedi, des rencontres sportives seront organisées au stade du collège et le soir il y aura une "pasta party" à l'école Claude Bernard. Le dimanche il y aura la course et des activités d'orientation à Bouskoura.
- relais USEP les 27 et 28 janvier sur le circuit du Marathon de Marrakech;
- permaculture;
- liaison CM2 - 6ème: jeux traditionnels, balle ovale, cross du collège;
- projet d'écriture "Raconte-moi ton Maroc!" des CM2A et B avec Mme VALENZUELA et la maison d'édition Casablanca. Ce projet s'appuie sur la lecture d'auteurs marocains (auteurs qui interviendront dans les classes), des ateliers d'écriture. Un jury d'élèves et d'adultes sera constitué. L'idée finale est de publier/d'éditer un livre. Les classes recherchent des subventions.
- Séjour commun à Terres d'Amanar pour les CM2 A et B;
- Classe transplantée des CM2D et 1 classe de 6ème à Oukaimeden
- Rencontres Internationales du 13 au 20 mai 2018 (CM1 C, CM2 C et 6ème 4): Les élèves vont accueillir 1 ou 2 classes du Douba (CM1- CM2), 2 d'Oman (CM2- 6ème), 1 classe du Sri Lanka, 1 classe de San Francisco, et 8 classes du Maroc. Une rencontre virtuelle aura lieu le 15 novembre.

**Marathon Des Sables (MDS):** M. BOCCARD précise que le but est de récolter des fonds pour l'INSAF. Patrick BAUER (créateur du MDS) est invité pour la soirée du trail. On nous a proposé un suivi vidéo du marathon qui sera projeté dans les classes afin de rendre le projet plus lisible. Nous souhaitons organiser une course élèves/familles à l'école, voire avec le collège juste avant le MDS. Enfin, nous souhaitons également organiser une "kermesse sportive" en février/mars "*Je me bouge pour l'INSAF*" qui serait liée à la soirée "Lyautey/Jeunes talents" qui vise à recueillir des fonds pour l'INSAF. M. BOCCARD ajoute également qu'ils sont toujours à la recherche de subventions et/ou de partenaires.

### **Enseignants d'arabe:**

- sortie à Rabat pour les CM2;
- journée de la langue arabe.

### **I. Travaux de rénovation :**

- Le bâtiment des CP, CE1 a été entièrement rénové durant l'été. Des portes ont été ajoutées (CP et entre les classes de CE1), l'électricité et l'informatique ont été refait, les huisseries ont été refaites. Les délais ont presque été respectés. La salle des maîtres a également été rénovée. Cependant, la réfection du sol de la cour a été refusé par le pôle Lyautey. La demande sera reconduite pour l'année prochaine. Dans cette attente, nous allons relancer Amortisol pour les buses.
- Création de SAS pour la gestion des flux entrée/sortie au niveau du portail principal et celui du cycle ½.
- Contrôle des prises du mur d'escalade
- Destruction du retour de mur d'escalade et ravalement de façade

- Construction d'un petit mur de protection en maternelle en pierre de salé
- Remise en peinture d'une salle de classe et de la salle de motricité maternelle
- Installation d'une porte coulissante au niveau de l'évacuation des déchets
- Achat de poubelles de 600 litres pour faciliter la gestion des déchets
- Habillage des buses en amortisol pas encore fait en raison d'un problème de notre fournisseur
- Relooking de la salle de restauration et du lieu de distribution des plateaux (Newrest). la chambre froide a été refaite entièrement (+ plafond)

### PEEP :

Plusieurs parents se plaignent de l'hygiène des sanitaires. Sont-elles nettoyées qu'avec de l'eau et du détergent sans produits désinfectants et désodorisants ? Quelle est la cadence de passage des agents de nettoyage dans les sanitaires ? Que proposez-vous pour y remédier ?

Les sanitaires sont nettoyées avec des produits désinfectants et désodorisants 3 fois par jour : 9h45, 14h, 17h, avec une vérification les matins avant 8h au cas où cela pose problème. Cette tâche a été confiée à des personnes qui font un travail de qualité

PEEP, UCPE et APEI: Les bâches de protection pour les entrées et les pergolas, quand est-ce que vous pensez pouvoir réaliser ces travaux ?

Actuellement notre agent est occupé à des travaux dans les salles de classe. Après les vacances scolaires, nous allons avancer sur ce dossier.

Mme RQIBATE (PEEP) insiste sur le fait que cela va poser problème pour récupérer les enfants. Cependant, M. SIMON précise qu'au cycle 2, il n'y a jamais eu de préau.

M. OUZZANI TOUHAMI demande s'il faut faire un événement pour récolter des fonds. M. SIMON rappelle que la priorité est aux classes mais que M. IHIRI a pensé à une solution.

UCPE: Nous avons constaté que des portiques en fer ont été installés, sont-ils aux normes de sécurité sachant que des enfants ont déjà eu des accidents (coupure de doigts) ?

M. SIMON précise qu'ils ont été installés par une société spécialisée et en accord avec le plan de l'architecte chargé de la rénovation de l'école. Un de nos agents va retravailler sur le portail entre la cour des cycles 1 et des cycles 2 qui pose encore problème.

UCPE: Nous réitérons notre demande d'agrandissement de l'espace cantine (cuisine et réfectoire) ?

Nous ferons suivre au pôle tout en sachant que cela ne sera pas une priorité. M Simon rappelle que la cantine a été relookée cet été, quant au niveau sonore de la cantine, pour le moment nous n'avons pas solutions.

### **J. Coopérative scolaire**

M Toumi, président de la coopérative scolaire fait un point bilan de cette rentrée scolaire. La coopérative présente un solde créditeur de 140 000 dhs A cela il faut déduire:

- les dépenses engagées : carnets de liaison (14 000 dhs), les bourses pour les classes transplantées (environ 40 000 dhs);
- les subventions accordées : permaculture (environ 30 000 dhs), projets pédagogique (1500 dhs par classe soit un total de 37 000 dhs pour les classes et 9000 dhs pour les enseignants d'arabe).

Les recettes sont constituées des coopératives de classe (environ 12 000 dhs), des bénéfices des photos de classe et des bénéfices de la kermesse qui aura lieu le samedi 23 juin 2018.

### **K. Projets des A.P.E**

#### **UCPE :**

- Journée de la langue arabe: avec pour thème les régions du Maroc, organisation d'une dictée;

- Mini marathon;
- Atelier journalisme;
- Concours inter-école;
- Guide d'entrée en 6ème;
- Dictée du Maroc;
- Achats groupés.

#### **PEEP :**

- Lecture de contes;
- Petis artistes;
- Grand prix du jeune lecteur: 19ème édition, volonté de faire aussi une version en arabe pour les CE2 et les CM1;
- Grand prix du jeune photographe,

#### **APEI :**

- Projet autour de la langue arabe (semaine du 11 au 15 décembre): lecture de livres dans les classes, calligraphie, chorale en arabe sur la tolérance;
- Volonté de proposer le 18 décembre un goûter et la chorale aux parents;
- Atelier chorale et musique andalouse les mardi de 15h45 à 16h45 (300 dhs pour l'année);
- Reconduction du concours « Non au harcèlement et non aux violences en milieu scolaire » 2ème édition;
- Reconduction du concours vidéo sur le « Développement durable » 3ème édition;
- Tournoi échec et scrabble (peut être à Claude Bernard);
- Atelier vert avec Mme CHAWKATE;
- Conférences prévisionnelles en Mars-Avril 2018: venue d'un professeur spécialiste des neurosciences Pr Fabien DWORCZAK sur 3 jours.

#### **L'Amicale :**

Dès la première semaine les activités ont été mises en place:

- Échecs (lundi);
- Anglais Mortimer;
- Théâtre (lundi);
- Gymnastique ( Lundi, mardi et jeudi);
- Animateur sportif (basket, football et athlétisme).

#### **L. Questions diverses :**

UCPE :

**AVS :** Réglementation et pratique ?

Le dispositif d'AVS (aujourd'hui ASESH) s'inscrit dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) et du document de mise en œuvre qui précise les modalités de son intervention, dans le cadre de l'application de la loi du 11 février 2005.

Au Maroc les familles sont les employeurs des ASESH (accompagnant scolaire auprès des élèves en situation de handicap). Un accord préalable est signé par le directeur et une convention est signée entre les différentes parties à savoir la famille, l'accompagnant, le directeur et le proviseur du pôle. Une lettre expliquant la mission des ASESH vient apporter un cadrage supplémentaire. Cependant, la réglementation est simple et les pratiques ne sont pas harmonisées au niveau du Maroc (on ne pourra pas avoir une harmonisation sur Casablanca ou sur le Maroc).

En travaillant sur ces différentes documentations et textes qui encadrent la mission de l'ASESH, il nous est apparu que cette responsabilité répondait à des exigences très strictes de **neutralité, de réserve, de discrétion ainsi que de confidentialité**. On est dans une relation subjective en fonction du sujet qu'est l'élève et qui n'est pas encadrée par un cadre structurel comme celui des enseignants qui répond à une hiérarchie, dans ce cas c'est vous parents qui êtes employeur de l'intervenant.

Aujourd'hui se pose la question de la possibilité, pour les parents de l'école d'accéder à la mission d'ASESH. Aucun écrit n'indique qu'un parent d'élève ne puisse pas être ASESH au sein de l'école de ses enfants. Il s'agit d'un implicite.

Comment expliquer à la classe qu'un parent a le droit d'être dans la classe ?

Comment réagiront les élèves avec ce témoin qui connaîtra peut être leurs parents. Cette présence fausse tous les rapports au sein de la classe et le directeur est garant du bon déroulement des enseignements. C'est pour cette raison que le directeur montre une certaine réserve.

Neuf fois sur 10 cela va bien se passer, que faisons-nous la 10ème fois ?

M. SADQUI (UCPE) précise que la réserve du directeur est légitime mais il souhaiterait qu'il y ait une décision collégiale.

M. SIMON précise que la question sera mise à l'ordre du jour du prochain Conseil des Maîtres.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.**